



Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE)

Communauté de Communes De la Région de Guebwiller

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil Régional, il porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional qui coaniment la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire Covid-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CRTE sur le territoire national ;
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance État-Région approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'État et la Région.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'État et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace, l'État et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat État-Régions de 2020.
- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'État et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

<ul style="list-style-type: none">- Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE (avec bilan écologique)- COHÉSION territoriale et coopérations (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)- ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires (de proximité, productive, relocalisation...)	et 3 sujets transversaux : <ul style="list-style-type: none">- le déploiement des usages du numérique- les synergies inter-territoriales et interrégionales- les dynamiques transfrontalières
--	---
- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales :
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport ...
 - Au niveau infra-régional : Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Rhin-Vignoble-Grand Ballon, PLUi de la Région de Guebwiller, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Rhin- Vignoble Grand Ballon en cours d'élaboration, Action cœur de ville et ORT...
 - Au niveau départemental : Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin et de la Politique de développement territorial dans le Haut-Rhin poursuivis en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

2. Portée et contenu du Pacte de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller au 14 décembre 2021

Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre l'EPCI :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER

Elle regroupe 19 communes pour une population de 38 888 habitants (recensement millésimé 2018 applicable à partir du 1^{er} janvier 2021).



Présentation Générale du territoire (données issues du diagnostic socio-économique du PLUi)

Démographie

La CCRG est composée de 19 communes dont les villes de Guebwiller, Soultz, Issenheim et Buhl qui forment le pôle urbain. Elle comptabilise 39 005 habitants en 2017. Par sa taille démographique, elle est le 5^e EPCI du département, derrière les 3 Communautés d'agglomération et la CC du Sundgau (5,1 % de la population départementale, 57,5 % de la population du SCoT RVGB).

Elle connaît une croissance démographique continue de 1968 à 2010 (+ 8 000 habitants, soit + 26 %), puis un léger retrait de 2010 à 2015 (- 339 habitants, soit - 0,9 %).

La dynamique démographique est supérieure à celle de la CC pour l'ensemble des 14 villages et pour certaines communes du pôle urbain (Issenheim et Soultz).

La ville de Guebwiller, dont la dynamique est inférieure à celle de la CC, présente des déficits migratoires.

Sa population est plus âgée que celle des territoires de référence, avec un taux de vieillissement en 2015 de 81,1 % pour la CCRG, de 79,6 % pour le SCoT et de 75,2 % pour le Haut-Rhin. Le pôle urbain est plus âgé que le reste de la CC (taux de vieillissement en 2015 : 83,6 % ; pôle relais Soultzmatt : 75,1 % ; ensemble des 14 villages : 76,7 %).

En résumé, une dichotomie marquée apparaît entre le pôle urbain et les villages, les seconds présentant une dynamique démographique supérieure fondée sur une plus grande attractivité et une population plus jeune. Au sein du pôle urbain, la partie amont Guebwiller-Buhl est en difficulté sur le plan de l'attractivité migratoire.

Les ménages et le logement

Le nombre de ménages est de 16 542, en 2015, en hausse de 66,3 % de 1968 à 2015 (population + 24,8 %).

Toutefois, la taille des ménages est en diminution, elle passe de 3 personnes en 1968 à 2,3 personnes en 2015 (taille moyenne 2,28 personnes, identique au département). 66 % des ménages comptent 1 ou 2 personnes ; les ménages d'une seule personne sont sur-représentés à Guebwiller (41,5 %, CC 31,3 %).

30 % des ménages sont des couples avec enfant(s), 29 % des couples sans enfant (département : respectivement 29 et 28 %). Soultzmatt et les 14 villages accueillent une majorité de couples avec enfant(s) : 35 % dans les deux cas.

Il est à noter que l'ensemble "dynamique des résidences principales/dynamique démographique" est inférieur à la référence départementale. Les communes d'Issenheim et Soultz se distinguent néanmoins par des dynamiques fortes.

En 2015, la CCRG comptabilise 18 639 logements, dont 3,3 % de résidences secondaires, 7 % pour l'ensemble des 14 villages.

L'habitat est composé à 59,1 % de maisons et à 40,4 % de collectif ; 40 % de 5 pièces ou plus.

26 % des logements datent de la période 1971-1990.

Il est également composé à 62,2 % de propriétaires et à 35,4 % de locataires (21,1 % dans le parc privé, 14,3 % dans le parc public) (pôle urbain : 44,1 % de locataires, 56 % à Guebwiller).

La CCRG compte 2 370 logements sociaux en 2015, dont 2 223 soit 94 % au sein du pôle Guebwiller-Soultz-Issenheim-Buhl (CCRG 14,3 %, département 13,4 %).

En termes de production de logements, 945 logements neufs ont été commencés de 2007 à 2016, soit un rythme de 94 à 95 par an. 57,0 % relèvent de l'individuel pur, 29,8 % du collectif, 11,7 % de l'individuel groupé. 51,4 % des logements neufs commencés sont situés au sein du pôle Guebwiller-Soultz-Issenheim-Buhl dont 16,5 % à Issenheim (Guebwiller 12,8 %).

Les actifs

Le nombre d'actifs en 2015 est de 18 706.

La part de la population active est de 48,5 %. Le taux d'actifs occupés est de 51,0 %.

Les actifs sur le territoire de la CCRG sont composés de 28 % d'ouvriers, 27 % d'employés, 26 % de professions intermédiaires, 12 % de cadres. Les employés et les ouvriers sont sur-représentés au sein du pôle urbain et à Guebwiller (30 et 32 % d'ouvriers), tandis que les cadres et professions intermédiaires le sont à Soultzmatt et dans les villages (15 % de cadres à Soultzmatt).

Le taux de chômage de la CCRG est de 13,0 % (INSEE/RP) ; celui du pôle urbain de 15,6 %, de Guebwiller 20 % (SCoT 11,3 %, département 14,3 %).

42 % des actifs résidents travaillent au sein de la CCRG et 58 % à l'extérieur, avec une forte polarisation vers Mulhouse et Colmar ; 5 % des actifs résidents sont des travailleurs frontaliers, exerçant à 85 % en Suisse.

L'emploi

11 014 emplois sont comptabilisés en 2015 dans l'ensemble de la CCRG. Ils sont localisés à 41 % à Guebwiller et à 26 % à Soultz.

Ces emplois sont occupés à 62 % par des actifs de la CC.

En termes de CSP des emplois, l'emploi de catégorie "employé" est prépondérant. Le secteur de l'"administration-enseignement-santé" est le premier pourvoyeur d'emplois dans la CCRG (35,9 % en 2015) et est en augmentation de 31 % de 1999 à 2015, il est suivi de près à quasi-égalité par le secteur des "commerces/transports/services" (35,8 %).

L'industrie est en régression de 1999 à 2015 (42 % d'emplois en moins) et ne fournit plus que 19,4 % des emplois de la CC en 2015 (chute de 55 % des emplois industriels pour Guebwiller).

Une zone d'activités est implantée sur le territoire de la CCRG : l'Aire d'Activités du Florival, d'une superficie de plus de 86 ha répartis entre les communes de Guebwiller, Soultz et Issenheim.

L'agriculture est dominée par la viticulture et se traduit par l'existence de plus de 350 exploitations réparties dans les 19 communes de la CCRG.

L'indice de concentration de l'emploi en 2015 est de 67,6 pour la CCRG ; de 105,3 pour Guebwiller ; de 75,4 pour le SCoT et de 88,6 pour le département.

Les équipements et services

La CCRG dispose d'un tissu de commerces, équipements et services très complet, avec une concentration naturelle sur Guebwiller.

La ville de Guebwiller dispose de nombreux équipements structurants dans les domaines culturels, des sports et loisirs, de la santé et du social.

La CCRG compte une trentaine d'écoles maternelles et élémentaires, 5 collèges dont un privé sous contrat et un hors contrat, ainsi que 3 lycées qui desservent la population scolaire. 3 RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) sont en place aux niveaux maternel et élémentaire. Les collèges et lycées sont tous installés sur les communes du pôle urbain.

Les infrastructures et les déplacements

Grâce aux voies rapides RD83 et RD430, la CCRG est bien reliée aux deux agglomérations de Colmar et Mulhouse.

Si des améliorations sont encore à apporter pour développer les mobilités douces, les pistes cyclables sont néanmoins bien présentes, tout au long de la vallée, en piémont sur l'axe de la Route des Vins, et en direction de la plaine.

6 à 7 lignes de bus régulières desservent la CCRG en direction de Mulhouse, Colmar, Fessenheim et Cernay.

Les déplacements domicile-travail s'appuient à 84,4 % sur la voiture (SCoT 83,5 %, département 79,3 %), tandis que le recours aux transports en commun ne s'élève qu'à 3,2 % (SCoT 3,9 %, département 7,6 %).

- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

Contrats de référence intégré dans le PTRTE (*que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement*)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat	Échelle du contrat
Territoire d'industrie	18 mars 2019	11 EPCI's du Sud Alsace dont la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
OPAH-RU	En cours	Pôle urbain CCRG
Action Cœur de Ville	En cours	Guebwiller
ORT	2 février 2021	Pôle urbain CCRG
Contrat Local de Santé	Décembre 2021	CCRG

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

Stratégie inter-PTRTE

Le PTRTE de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'appuie sur les stratégies définies à différentes échelles supra-territoriales et visera à intégrer leurs enjeux. À cet effet, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon assurera un rôle de coordination entre les PTRTE portés par les 4 EPCI de son territoire.

La zone Massif des Vosges

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) comporte 16 communes situées en zone Massif Vosgien, dont 15 incluses dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Sur le Massif Vosgien, les grands enjeux sont les suivants : une baisse démographique, des ressources en eau fragiles, des inquiétudes sur la forêt, une agriculture spécifique, une attractivité touristique mais à maîtriser, des mobilités et accès aux services contraints.

Pour répondre à ces enjeux, la Convention interrégionale (CPIER) du Massif des Vosges 2021-2027 fixe 5 axes de travail :

- Axe 1 : Connaître et faire connaître les enjeux du changement climatique et de la fragilité de l'environnement montagnard
- Axe 2 : Préserver les ressources naturelles et préparer la résilience des écosystèmes de montagne aux défis environnementaux et climatiques (préserver l'eau, le sol, la forêt, la biodiversité, développer les énergies renouvelables, maîtriser les risques...)
- Axe 3 : Adapter l'activité économique aux transitions écologiques et soutenir de nouveaux modèles économiques résilients en montagne (soutenir la filière bois, l'agriculture de montagne, le tourisme de montagne face au changement climatique, préserver le tissu économique local...)
- Axe 4 : Adapter l'organisation du territoire et les équipements publics aux besoins des populations de montagne (préserver la qualité de vie montagnarde, regagner des habitants, mobiliser les ressources internes)
- Axe 5 : Une gouvernance rénovée en développant le travail en réseau, en écosystème projet pour porter le changement et la politique de transition (travailler les liens ville-montagne, coopérer avec les autres massifs (notamment frontaliers).

Le Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand Ballon

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller est couverte par le SCoT Rhin Vignoble Grand Ballon approuvé en décembre 2016.

Le SCoT a mis en exergue les enjeux principaux suivants :

- Favoriser un développement économique, touristique et commercial équilibré (maintenir l'attractivité résidentielle tout en garantissant le développement économique et numérique du territoire)
- Accompagner le développement résidentiel dans ses mutations (limiter l'étalement urbain, diversifier le parc de logements, renforcer l'offre de services, maintenir la qualité de vie sur le territoire)

- Valoriser les espaces naturels et agricoles (limiter les conflits d'usage, renforcer le tissu agricole, maintenir la qualité paysagère, la richesse de la biodiversité et l'armature environnementale du territoire).

Pour répondre à ces enjeux et construire un modèle de développement pertinent pour son territoire, le SCoT Rhin Vignoble Grand-Ballon détermine 5 axes :

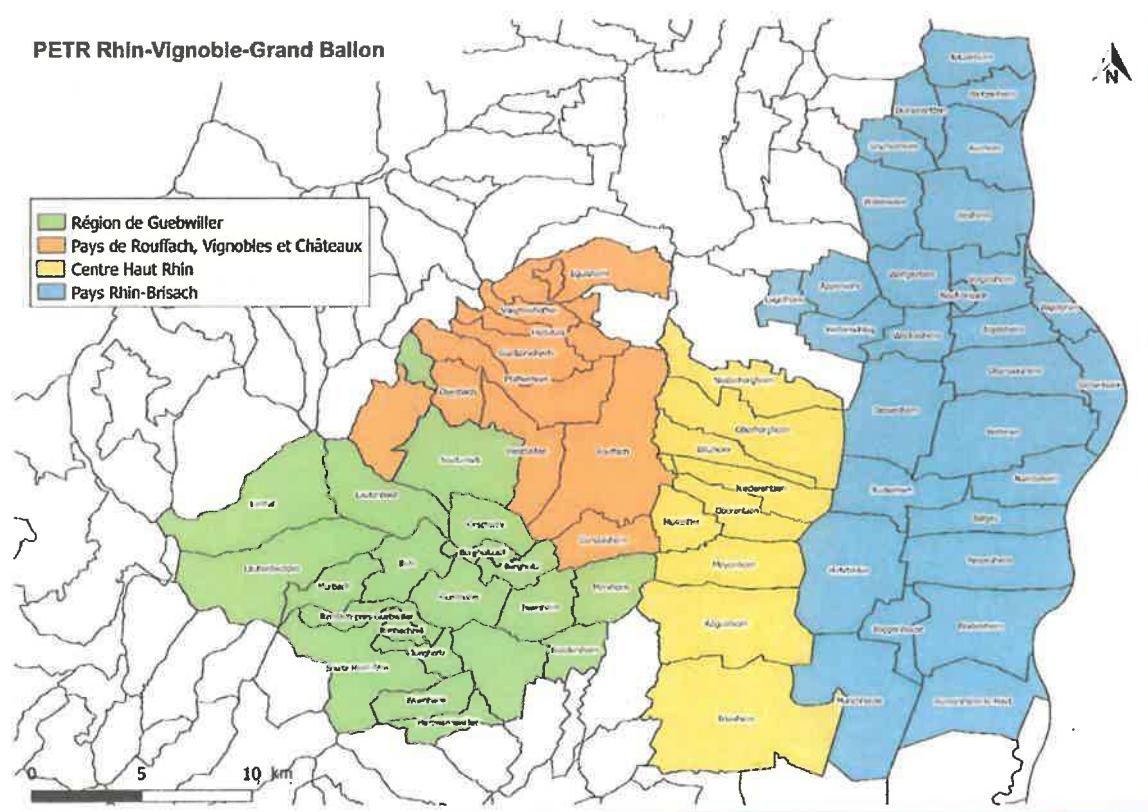
- Axe 1 – Affirmer le positionnement régional et stratégique du territoire
- Axe 2 – Mettre en cohérence la politique des déplacements avec le renforcement de l'armature urbaine
- Axe 3 – Améliorer les conditions de vie des habitants
- Axe 4 – Renforcer l'identité et l'attractivité économique en valorisant les atouts locaux
- Axe 5 – S'appuyer sur la richesse écologique et la valeur paysagère du territoire

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

La CCRG s'inscrit également dans la dynamique du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon créé par arrêté préfectoral du 28/12/2016. Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon occupe une position centrale dans le Haut-Rhin, en complémentarité des pôles urbains de Colmar et Mulhouse : il s'étend, d'ouest en est, de la crête des Vosges jusqu'au Rhin et du sud au nord, de la banlieue de Mulhouse à la périphérie du Bas-Rhin.

L'armature territoriale se caractérise par un tissu communal constitué de nombreuses communes petites et moyennes, 85 % des communes ont moins de 2 000 habitants, dont 21 communes de 1 000 à 2 000 habitants ainsi que 11 communes de moins de 500 habitants.

Le PETR est composé de 4 structures intercommunales, 68 communes et regroupe environ 100 000 habitants.



La charte de Pays, élaborée en 2006, était initialement orientée autour des 3 axes suivants :

- Axe 1 : Le développement des activités économiques et de l'emploi : renforcer la vocation économique et touristique du Pays
- Axe 2 : La valorisation de la qualité de vie : conforter et maîtriser l'attractivité résidentielle
- Axe 3 : La cohésion du territoire : développer les projets et les coopérations selon un axe est/ouest, dans une logique gagnant-gagnant.

Par la suite, le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a complété ce projet de territoire avec l'élaboration d'études stratégiques thématiques : une stratégie touristique (2015), une stratégie économique (2016), un schéma de mobilité (2016).

Actuellement, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon est en cours de finalisation. Le PCAET fait apparaître les axes et objectifs suivants :

Axe 1 : Développer les infrastructures et faciliter la mobilité douce

- Faire du vélo, le moyen de déplacement préféré des habitants
- Massifier et sécuriser le covoitage
- S'orienter vers un véhicule individuel plus propre
- Améliorer le réseau de transports en commun
- Faciliter les échanges internationaux

Axe 2 : Amplifier massivement la rénovation du patrimoine bâti et la qualité des aménagements

- Diminuer la consommation foncière et favoriser le bien-vivre dans les quartiers
- Réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti et lutter contre la précarité énergétique

Axe 3 : Entreprendre et produire durablement pour affirmer l'exemplarité de la collectivité

- Impulser une dynamique d'optimisation énergétique
- Former et développer pour réinventer le monde de demain
- Développer l'économie locale

Axe 4 : Poursuivre une politique agricole et viticole exemplaire et préserver les ressources naturelles

- Faire de l'agriculture et de la viticulture une solution pour lutter contre le changement climatique
- Réduire la part de déchets résiduels
- Adopter une politique de préservation de l'environnement.

Le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a amorcé en 2019 la révision de son projet de territoire. Cette révision va se poursuivre et être actualisée, notamment pour y intégrer le PCAET et les enjeux actuels de transition écologique, mais aussi la compléter dans l'objectif de la relance économique et de la cohésion sociale et territoriale.

Stratégie du territoire

De la synthèse des différents diagnostics établis sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, il ressort 3 grands enjeux prioritaires :

1) Affirmer la position stratégique du territoire et renforcer les équipements, les mobilités et l'habitat

L'attractivité du territoire a vocation à être renforcée par ses équipements et services, ses mobilités, notamment avec un focus sur l'intermodalité et les mobilités douces, et son habitat.

Les équipements et les services :

Le territoire est bien doté en infrastructures (équipements scolaires et périscolaires, espaces culturels et de loisirs, lieux de santé...), toutefois un renforcement est nécessaire selon les besoins des habitants. Ainsi, la CCRG souhaite travailler en synergie avec les 19 communes du territoire afin de valoriser les centralités urbaines et rurales et favoriser la cohésion des populations :

- En redynamisant les bourgs-centres, notamment en s'appuyant sur les dispositifs Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation de Territoire et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain, et en créant des synergies avec les communes rurales
- En rendant le territoire attractif par le développement de l'offre touristique et par une valorisation du patrimoine
- En améliorant la qualité de vie des plus petites communes (habitat, services à la population ...)
- En développant des actions solidaires.

Par ailleurs, la CCRG souhaite faciliter l'accès à la culture, aux sports et à la santé :

- En valorisant et en développant la culture, la pratique sportive et leur accès à l'ensemble de la population, par la mise en place notamment d'un fonds de soutien aux associations du territoire, tout en poursuivant les démarches d'appui à la culture et au patrimoine via le CIAP et la Neuenbourg, et le sport par la mise à disposition des pratiquants d'outils modernes et adaptés (gymnases, zones de loisirs, Nautilia...)
- En structurant l'offre de soins par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé et en favorisant l'installation de médecins par la mise en place d'un fonds de concours à destination des communes.

Améliorer la desserte et l'accessibilité, favoriser la mobilité douce et l'intermodalité :

Le territoire de la CCRG est situé entre plaine, piémont et montagne, ce qui engendre des problématiques spécifiques de déplacements. Il est nécessaire d'améliorer la desserte et l'accessibilité du territoire, à travers les orientations suivantes :

- Favoriser la mobilité douce et l'intermodalité
- Permettre la mise en place de nouvelles formes de mobilités (autopartage, covoiturage, TAD ...)
- Et également développer l'accessibilité numérique.

Dans ce cadre, la CCRG est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités par la prise de la compétence Mobilité. Elle a également lancé une étude pour la mise en place d'un schéma directeur Vélo.

Un fonds de concours aux communes a également été mis en place pour des projets de mobilités douces.

Déployer une stratégie d'attractivité résidentielle :

La CCRG se doit d'assurer un niveau d'attractivité résidentielle permettant de garantir une dynamique démographique et de maintenir la qualité du cadre de vie.

En ce sens, le PLUi, le Programme Local de l'Habitat et l'OPAH-RU s'attachent à :

- Répondre aux besoins résidentiels
- Développer une offre de logements de qualité qui associe confort de l'habitat et respect de l'environnement tout en évitant l'étalement urbain.

2) S'appuyer sur les atouts du territoire pour dynamiser le développement économique

Pour accompagner la mutation économique et mettre en œuvre la politique ambitieuse en matière d'emplois, le développement économique s'appuie sur les atouts et forces du territoire, notamment par :

- Sa position stratégique entre Colmar et Mulhouse
- La bonne accessibilité routière pour la partie plaine
- La diversité des activités économiques qui forme l'identité du territoire (commerce, industrie, artisanat, tourisme, agriculture, viticulture, etc.).

Renforcer l'attractivité économique du territoire et accompagner la diversification des tissus économiques :

- Accompagner la poursuite de la mutation du secteur industriel, le développement des industries existantes et l'implantation de nouvelles entreprises
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité
- Soutenir les commerces et l'artisanat.

Valoriser la dimension touristique du territoire et développer une offre inclusive globale :

Le territoire de la CCRG connaît un rayonnement touristique important, confirmé par la labellisation « Ville et Pays d'art et d'histoire ». Le tourisme est une activité économique à part entière, sources d'emplois et de richesses.

La CCRG s'attache à développer et à structurer l'offre touristique sous toutes ses formes, à adapter l'offre aux différentes pratiques et à valoriser les atouts touristiques du territoire, en lien avec l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI).

Répondre aux besoins agricoles et anticiper les évolutions de la profession :

La viticulture et l'agriculture représentent des acteurs majeurs de l'économie locale en matière d'emplois, de richesses et de ressources, en lien avec les entreprises locales, le tourisme, le patrimoine.

Dynamiser et rendre attractive la consommation locale

En s'inscrivant dans une réflexion concernant la production et la consommation du territoire, la CCRG souhaite permettre la relance de la consommation locale mais aussi développer des projets afin de structurer les circuits-courts.

3) Accompagner le territoire dans la transition énergétique

La collectivité accompagne la mise en œuvre des actions menées dans le cadre de la transition énergétique, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'organisation des transports et de la mobilité, de l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements, de la production d'énergies renouvelables. Ainsi, afin d'améliorer la qualité de l'air, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter le territoire au changement climatique, en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), il s'agit pour la CCRG et ses communes membres de :

- Réduire les consommations énergétiques
- Développer des filières de production énergétique
- Développer la biodiversité (trame verte et bleue)
- Valoriser la qualité et la diversité des paysages en préservant leurs caractéristiques.

La CCRG a également mis en place un fonds de concours aux communes pour des aides aux investissements au titre des économies d'énergie ou en production d'énergies renouvelables des équipements publics des communes.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme** (cf Tableau en annexe)

Chaque projet prioritaire fera l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

La signature du PTRTE par l'État, la Région et la CeA ne vaut pas soutien financier ou appui systématique en ingénierie pour les projets qui y sont listés. Ces derniers demeurent soumis aux procédures particulières et aux critères d'éligibilité propres à chacun des dispositifs, appréciés à la date du dépôt de la demande.

Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, importants pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
 2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
 3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les **projets retenus comme prioritaires** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
-  **Zoom sur la relance :** les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisés en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'État, la Région et la CeA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.

- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service de contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fonds territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes
 - Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Collectivité européenne d'Alsace :**
 - Accompagner les porteurs de projets en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CeA et en particulier les délégations territoriales.
 - Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction.

 **Les contacts techniques du PTRTE**

CC de la Région de Guebwiller	Région	Etat	CeA
GILBERT Éric, Directeur Général des Services T. 03 89 62 12 34 eric.gilbert@cc-guebwiller.fr	LOCQUET Nicolas, Directeur de la Maison de la Région de Sélestat T. 06 38 10 80 58 nicolas.loquet@grandest.fr	FIEGENWALD Marie-Anne Secrétaire générale Sous-préfecture de Thann-Guebwiller T. 03 89 29 22 25 / 06 32 28 13 14 marie-anne.fiegenwald@haut-rhin.gouv.fr	NIERENGARTEN Fabien, Délégué de la Direction générale / Territoire de la région de Colmar T. 03 89 30 60 06 fabien.nierengarten@alsace.eu
PONSSARD Marine, Directrice Générale Adjointe T. 03 89 62 12 34 / 06 12 83 35 59 marine.ponssard@cc-guebwiller.fr	JAMBON Sophie, Cheffe du service Développement Territorial Maison de Sélestat T. 03 88 58 41 12 / 07 86 66 50 69 sophie.jambon@grandest.fr	BOUGEROL Thomas Chef de la mission d'appui à la direction et de l'expertise juridique. Direction départementale des Territoires T. 03 89 24 84 76 / 07 84 11 02 29 thomas.bougerol@haut-rhin.gouv.fr	
RICHERT-BRAUMANN Elsa, Responsable du Développement T. 03 89 62 12 34 / 06 03 57 49 87 elsa.richert@cc-guebwiller.fr	PICARD-LEMONNE Anne, Chargée de mission contractualisation Direction de la Cohésion des Territoires T. 03 89 36 29 97 anne.picard-lemonne@grandest.fr	Emma HENRICH Adjointe au Chef de Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui au Territoire. Préfecture T. 03 89 29 21 95 / 06 85 36 21 37 emma.henrich@haut-rhin.gouv.fr	

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

État : Préfet du Département du Haut-Rhin ou son représentant

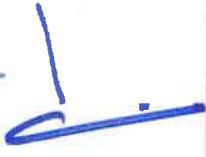
Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région de Sélestat ou son représentant

Collectivité européenne d'Alsace : Vice-Président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire de contrat. Le Délégué de la Direction Générale du territoire sera également présent

EPCI : Président ou son représentant et DGS ou DGA.

Autres (le cas échéant) :

Signataires du Pacte :

Territoire	Région	État	CeA
Président CC Région de Guebwiller 	Président du Conseil Régional 	Préfet de département 	Président de la Collectivité européenne d'Alsace 

Marcello ROTOLO Jean ROTTNER Louis LAUGIER Frédéric BIERRY

Annexes

- Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme
- Le diagnostic du PCAET sera fourni mi 2022 et ajouté au PTRTE au titre du bilan écologique.

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) d'ici à mi-2022 feront l'objet d'une fiche-action détaillée

Intitulé d'opération	Maitre d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération / Objectif	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Projet mature OUI "relance" (réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Coût total	Financements sollicités à ce jour	Remarques
AXE 1 : TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE								
Extension de la zone de rencontre	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer le cadre de vie et favoriser la transition écologique	2022	NON	330 000	A définir	
Mise en place d'une Maison du vélo	Guebwiller	Guebwiller	Favoriser le déplacement en mode doux	2022	OUI	166 660		
Requalification de la rue Deck	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer la voirie existante + prise des déplacements en mode doux	2021	OUI	416 000	A définir	
Rénovation des ponts	Guebwiller	Guebwiller	Sécurisation des ponts + favoriser le déplacement en mode doux	2020	OUI	1 666 600	Etat	
Mise en place d'un plan vélo	Guebwiller	Guebwiller	Favoriser la transition écologique	2021	OUI	12 500		
Mise en place d'une piste cyclable reliant Guebwiller - Buhl	Guebwiller	Guebwiller - Buhl	Favoriser le déplacement en mode doux	2022	OUI	416 000	A définir	
Mise en place d'une piste cyclable en centre-ville	Guebwiller	Guebwiller	Encourager l'usage des modes de déplacements alternatifs	2024	NON	166 000	Etat, à définir	
Accompagnement du tram-train	Guebwiller	Guebwiller	Encourager l'usage des modes de déplacements alternatifs	2024	NON	40 000	A définir	
Remplacement de l'éclairage public	Guebwiller	Guebwiller	Réduction de la consommation énergétique	2022	NON	2 500 000	A définir	
Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques	Guebwiller	Guebwiller	Proposer un nouveau service aux usagers visant réduire la pollution en ville	2022	OUI	25 000	Etat, à définir	
Plantation d'arbres	Guebwiller	Guebwiller	Plantation de 115 arbres et remplacement de certaines espèces. Réduction des îlots de chaleur en centre-ville	2021	OUI	41 000	Etat	
Accompagnement à la construction du nouvel EHPAD	Guebwiller	Guebwiller	Aménagement urbain et de voirie	2021	OUI	125 000	Etat, à définir	
Rénovation des rues secondaires et transversales au CV	Soultz	Soultz	Permettre une meilleure accessibilité du centre-ville	2021	OUI	520 000	A définir	
Sécurisation des voiries d'entrée de ville	Soultz	Soultz	Développer les déplacements en mode doux	2021	OUI	1 850 000	A définir	
Rénovation des parkings du cœur de ville	Soultz	Soultz	Rénovation des parkings et développement des cheminement doux	2021	OUI	150 000	A définir	
Etablir un plan de végétalisation du CV + place de l'eau en CV	Soultz	Soultz	Mise en valeur des formes urbaines et de l'espace public	2021	OUI	34 000	A définir	
Construction de deux ouvrages de franchissement de la Lauch et création d'une nouvelle voie	Issenheim	Issenheim	Développer l'accessibilité et favoriser les déplacements doux	2020	OUI	2 415 223	DET, CeA	
Réhabilitation du pont du cordonnier	Buhl	Buhl	Rétablissement la circulation en CV + favoriser les déplacements doux	2021	OUI	260 000	DET	
Démolition de deux maisons en CV	Buhl	Buhl	"Aérer" l'espace urbain du cœur de ville	2021	OUI	60 000		
Réaménagement du centre bourg	Buhl	Buhl	Evoluter vers un espace public partagé en aménageant les circulations				Non défini à ce jour	
Création d'ombraries photovoltaïques	CCRG	Guebwiller	Sur le parking Nautilia : contribution au chauffage de la piscine	juil-21	OUI	594 762	CeA : 89 124 DSIL : 208 767	
Appel à projets "Déchetteries exemplaires"	CCRG	Buhl, Soultz	Aménagement des déchetteries de Buhl et Soultz (nouveaux contenants pour des nouvelles filières de tri)	2021	OUI	268 180	Région : 89 000	
Préservation de la ressource en eau	CCRG							
Schéma directeur vélo (hors étude)	CCRG et/ou communes							
Rénovation du bâtiment "Salle des fêtes communale"	Murbach	Murbach	Mise aux normes sécurité + économie d'énergie	printemps 2022	OUI	100 000	DET	
Création d'une voie verte reliant Soultzmatt à Wintzfelden	Commune de Soultzmatt	Soultzmatt	constituer un cheminement continu et sécurisé pour favoriser les déplacements journaliers des habitants et des touristes	2021	OUI	449 650	DSIL : 179 860, CeA, CCRG	
Installation de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux	Commune de Soultzmatt	Soultzmatt	réduction de l'impact budgétaire des consommations de fluides	2021	OUI	170 000	DSIL : 68 000	
Dépollution du site de la Gauchmatt	Commune de Soultzmatt	Soultzmatt	Rendre le site (Sha) compatible avec les projets d'aménagement à vocation agricole et touristique	2021	OUI	875 000	ADEME	
Projet de construction d'une chaufferie centralisée au bois et développement de la filière bois	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Développer les énergies renouvelables	2022	OUI	350 000	Région, CeA	
Jonction de la piste cyclable de Buhl à Lautenbach	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Développer les mobilités douces	2022	OUI		CeA, CCRG	
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la bibliothèque municipale	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Développer les énergies renouvelables	2021	OUI	19 240	CeA, Région, Etat	

Installation de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Favoriser le développement des énergies renouvelables		NON			
Installation de panneaux solaire sur le toit de l'école	Commune de Lautenbach-Zell	Lautenbach-Zell	Favoriser le développement des énergies renouvelables	2021	OUI	88 757	DSIL, Région, CeA, CCRG	
Sécurisation des pistes cyclables, de la traversée de la route des vins	Communes de Wuensheim et Soultz		Faciliter les déplacements en mode doux	2023	OUI	168 500	CeA	
Rénovation des réseaux collectifs d'eaux usées et d'eau potable	Commune de Wuensheim	Wuensheim	Soulager la station d'épuration	2022	OUI	430 000	Syndicat départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, CeA	
Economie d'énergie sur l'éclairage public	Commune de Wuensheim	Wuensheim	Economie d'énergie	2023		50 000		
Aménagement de chemins ruraux	Commune de Wuensheim	Wuensheim		2022		11 805	DET R	
Piste cyclable Merxheim - Issenheim	Commune de Merxheim	Merxheim	Poursuite de la piste existante					
Piste cyclable Merxheim - Meyenheim	Commune de Merxheim	Merxheim						
Rénovation de l'éclairage public	Commune de Bergbacht-Zell	Bergbacht-Zell	Mise en place de LED + mise aux normes électriques	2021	OUI	55 225	Syndicat départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, CeA, CCRG (fonds de concours)	
Mise en place de deux nouvelles chaudières dans des bâtiments communaux	Commune de Soultz	Soultz	Réduction des coûts de consommation	2021	OUI	88 100,81	DSIL : 35 240	
AXE 2 : COHESION TERRITORIALE								
Réhabilitation de la place de la liberté	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité touristique	2021	OUI	1 250 000	DET R, Région, CeA	
Aménagement de la rue de la République et de place Jeanne d'Arc	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité touristique	2022	NON	83 000	A définir	
Sécurisation de l'hypercentre	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer la sécurité de l'espace public et améliorer le cadre de vie	2022	OUI	20 000	DET R	
Parcours de fresques	Guebwiller	Guebwiller	Développer l'attractivité culturelle et touristique de la Ville	2022	NON	50 000	A définir	
Réfection du musée Deck	Guebwiller	Guebwiller	Réfonte du projet scientifique et culturel du musée	2022	OUI	833 300	DRAC, DETR, Région, CeA	
Rénovation de l'hôtel de ville, de la cave dimière, des bains municipaux	Guebwiller	Guebwiller	Amélioration de l'accueil du public + mise en accessibilité	2022	NON	587 667	A définir	
Mise aux normes de la maison des associations	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer l'accueil des associations + valoriser l'entrée de la rue de la République	2022	NON	41 000	A définir	
Rénovation de la Chapelle du Sehring	Guebwiller	Guebwiller	Amélioration de l'attractivité culturelle et touristique	2022	OUI	166 600	DRAC	
Rénovation de la Synagogue	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer l'attractivité culturelle et touristique	2021	OUI	775 600	Consistoire israélite	
Réhabilitation et sécurisation de l'Eglise Notre Dame	Guebwiller	Guebwiller	Améliorer l'attractivité culturelle et touristique	2023	NON	7 000 000	Etat, DRAC, Région, CeA	
Remise en état des fontaines	Guebwiller	Guebwiller	Amélioration du cadre de vie	2023	NON	250 000	Etat, à définir	
Aménagement d'aires de jeux et de loisirs	Guebwiller	Guebwiller	Favoriser la vie citoyenne	2021	NON	166 000	A définir	
Création d'un skate park	Guebwiller	Guebwiller	Développer la pratique sportive	2022	NON	250 000	A définir	
Rénovation de l'école primaire Jeanne Bucher et du périscolaire	Guebwiller	Guebwiller	Schéma directeur des écoles (2015). Amélioration de la qualité d'accueil des élèves	2021	OUI	1 666 000	Etat, Région	
Construction d'une nouvelle école (22 classes)	Guebwiller	Guebwiller	Schéma directeur des écoles (2015). Amélioration de la qualité d'accueil des élèves	2022	OUI	4 375 000	Etat, à définir	
Création d'une Maison des Ainés	Guebwiller	Guebwiller	Conception d'un équipement dédié aux personnes âgées (logements + services administratifs + associatifs)	2021	OUI	416 000	Etat, Massif des Vosges	
Théâtraliser et animer les espaces publics du centre-ville	Soultz	Soultz	Mise en valeur des formes urbaines et de l'espace public	2021	OUI	67 000	A définir	
Proposer de nouveaux usages / dynamiser les espaces publics	Soultz	Soultz	Adapter le CV aux nouveaux usages des habitants	2021	OUI	1 130 000	A définir	
Extension des locaux du périscolaire	Soultz	Soultz	Amélioration de l'accueil des enfants	2024	NON	1 800 000	A définir	
Extension / restructuration de l'école maternelle Sœur Fridoline	Issenheim	Issenheim	Améliorer la qualité des équipements et des services à la population	2021	OUI	2 075 626	DET R, A définir	
Réhabilitation de l'ancienne école des garçons en centre administratif	Buhl	Buhl	Accessibilité des équipements et services publics		NON	1 000 000	A définir	
Neuenbourg (conciergerie, chalet, résidence artistes)	CCRG							Non défini à ce jour
Création d'un café-commerce multi-services coopératif	Collectif citoyens	Linthal	Recréer des services de proximité + renforcement du lien social + renforcement de l'attractivité du village		OUI			
Création d'un café-commerce multi-services coopératif	Commune de Linthal	Linthal	Mise aux normes / réhabilitation du local		OUI		CCRG (fonds de concours)	
Réhabilitation de l'ancienne colonie PTT	Collectif "La colo"	Linthal						
Mise en accessibilité de la Mairie, création d'une salle multi-activités	Raedersheim	Raedersheim	Amélioration de l'accueil du public + mise en accessibilité + favoriser la vie des associations	2021-2022	OUI	600 000	DET R, CeA, CEE	
Aménagement du parvis de la Mairie, de l'Eglise et du monument aux morts	Raedersheim	Raedersheim	Améliorer le cadre de vie, valoriser le centre du village, renforcer la sécurité et l'attractivité de l'espace public + mise en accessibilité	2023	NON	200 000	A définir	

Création d'un city parc	Raedersheim	Raedersheim	Améliorer le cadre de vie des publics jeunes, développer la pratique sportive	mars-22	OUI	67 000	A définir	
Création d'une salle multi-activités et d'un terrain multi-sports extérieur	Commune de Soultzmatt	Soultzmatt	Doter la commune d'équipements sportifs et de loisirs structurants pour répondre aux attentes des associations et renforcer l'attractivité de la communes	2021	OUI	1 420 000	DET, CeA	
Création de jardins partagés	Commune de Bergholtz	Bergholtz	Améliorer la qualité et la diversité alimentaire	2021	OUI	100 000	France Relance	
Réhabilitation du bâtiment du Presbytère et création d'un lieu à usage intergénérationnel	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Créer un lieu regroupant les services aux administrés et favorisant les échanges	2023	NON			
Restauration de l'ancienne Collégiale	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Entretien le patrimoine communal (édifice classé)	2021	OUI	1 571 629	DRAC, Région, CeA, Conseil de Fabrique	
Mise en accessibilité de la Mairie et aménagement extérieur (contigu à la Collégiale)	Commune de Lautenbach	Lautenbach	Entretien le patrimoine communal (édifice classé)		NON			
Construction d'un groupe scolaire et périscolaire	SIVOS Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Z, Wuensheim	Wuenheim	Mutualiser les équipements, rationaliser les dépenses de fonctionnement	2021	OUI	5 850 000	DET, CAF, Région	
Création d'un Local multi services	Commune de Wuensheim	Wuenheim	Soutenir l'activité économique, l'accès aux services et l'attractivité du village	2021	OUI	98 000	Région, Leader, CCRG	
Création d'un espace multi-services	Commune de Merxheim	Merxheim	Petite épicerie + espace "circuit courts"					
Création d'un cabinet médical	Commune d'Orschwihr	Orschwihr	Favoriser l'implantation de nouveaux médecins	2021	OUI	35 000	Région, CeA, CCRG	
Création de jardins partagés	Commune d'Orschwihr	Orschwihr	Améliorer la qualité et la diversité alimentaire	2022	NON		France Relance	
Aménagement d'un plateau sportif	Commune de Buhl	Buhl	Création d'underrain multisports	2021	OUI	57 128	CeA (22 850), CAF (11 426), Région (11 426)	
Création de jardins partagés	Commune de Soultz	Soultz	Créer un jardin école + créer du lien social	2021	OUI	27 095	Plan de relance : 13 545	
Plan numérique pour les écoles	Commune de Soultz	Soultz	Renforcer le socle numérique + développer les ressources numériques	2021	OUI	49 840		

AXE 3 : ECONOMIE PLURIELLE

Boutiques Tests	CCRG	Pôle urbain	Favoriser l'implantation de nouveaux commerces et pérenniser l'attractivité en centre-ville	2021	OUI	22 000	Région, CDC, ...	
Casiers automatiques de vente	CCRG	Pôle urbain	Permettre aux commerçants et artisans de développer de nouveaux canaux de vente	2021	OUI	10 000	Région, CDC, ...	
Plateforme numérique de vente	CCRG	Pôle urbain	Proposer une solution de vente en ligne	2021	OUI	27 000	Région, CDC, ...	
Parcours numérique	CCRG	Pôle urbain	Permettre aux entreprises de monter en compétences sur les outils du numérique	2021	OUI	16 000	Région, CDC, ...	
Mon centre-ville a un incroyable commerce	CCRG	Pôle urbain	Apporter une réponse à la vacance commerciale des centres-villes	2021	OUI	8 000		
Chèques cadeaux	CCRG	CCRG	Inciter les achats auprès des commerçants locaux en démarchant les entreprises	2021	OUI	35 000	Région, CDC, ...	
Vidéo protection	Guebwiller	Guebwiller	Sécurisation d'endroits stratégiques de la commune	2021	OUI	117 000	DET	
Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux	Guebwiller	Guebwiller		2022	NON	125 000		
Acquisition immeuble rue Gouraud - Maison des aînés	Guebwiller	Guebwiller	Mise en place d'une Maison des aînés	2022	OUI	390 000	A définir	
Réhabilitation de la friche Carto-Rhin de l'hypercentre	Guebwiller	Guebwiller	Reconversion d'une friche : construction de logements, d'espaces commerciaux et de services	2021	OUI	4 200 000	Etat - DSIL, Région	
Reconversion des friches du Haut de la Ville - études	Guebwiller	Guebwiller	Concours Europen 14 - Crédation de nouvelles formes d'habitat + d'un équipement culturel d'une école primaire + éco-quartier	2021	OUI	430 000	Région	
Valoriser et travailler la qualité de l'offre commerciale existante	Soultz	Soultz	Rénovation des façades commerciales + mise en place d'un covering des vitrines vides	2021	OUI	21 000	A définir	
Encourager le développement d'une nouvelle offre commerciale	Soultz	Soultz	Permettre l'installation de nouveaux commerces. Limiter la vacance	2021	OUI	30 000	A définir	
Capter les consommateurs en centre-ville	Soultz	Soultz	Mise en place d'animations + chèques cadeaux	2021	OUI	24 000	A définir	
Reconstituer un cœur urbain (Projet inclus dans les 3 axes)	Issenheim	Issenheim	Maintenir l'offre commerciale + améliorer le cadre de vie des habitants et des associations, ...	2021	OUI	3 000 000	Etat, à définir	
Etude de préfaisabilité et de programmation en vue de la reconversion du site de l'ancienne filature Gast	Issenheim	Issenheim	Etude pour la reconversion d'une friche industrielle	2021	OUI	40 000	BdT	
Extension de l'AAF (rue Albert Reinbold)	CCRG	Soultz	Aménagement et création de parcelles permettant d'accueillir des activités tertiaires	juil-21	OUI	960 200	DET : 192 040	
Réhabilitation de la friche industrielle	CCRG	Lautenbach	Réhabilitation / reconversion de la friche industrielle Five Celes - phase étude	janv-21	OUI	29 000	Fnadt Massif : 8 654 Région : 14 500	
Renforcement de l'attractivité et de l'AAF par le développement de nouveaux services	CCRG	Soultz	Renforcement réseaux électriques + création d'une voie d'accès pour desservir les dents creuses + création d'un pôle de libre service + Aménager un espace paysager	2021	OUI	657 000	DET	
Reconquête de la friche Carto-Rhin en hypercentre	Guebwiller	Guebwiller	Création d'espaces publics paysagers dédiés aux modes doux, de surfaces commerciales et des nouveaux logements	2017-2025	OUI	4 200 000	DSIL, Région, Fonds Friches	
Reconversion des friches du Haut de la Ville - Etudes préopérationnelles	Guebwiller	Guebwiller	Plan directeur d'aménagement	2020	OUI	130 000	Région	
Reconversion des friches du Haut de la Ville - Etudes préopérationnelles	Guebwiller	Guebwiller	Afin de passer du plan directeur d'aménagement stade faisabilité de Bering (Europen 14) à un plan directeur opérationnel	2022	OUI	360 000		
Reconversion des friches du Haut de la Ville - Salle polyvalente-spectacle	Guebwiller	Guebwiller	Création d'une salle polyvalente-spectacle de 1300 m ²	2022-2025	OUI	3 000 000	Fonds friches	
Reconversion des friches du Haut de la Ville - Bat 34 - Programme mixte	Guebwiller	Guebwiller	Construction de 18 logements et reconversion d'un ancien bâtiment en gré en parking et salle d'expo	2022-2025	OUI	6 000 000	Fonds friches	

Reconversion des friches du Haut de la Ville - Louvre - Phase 2	Guebwiller	Guebwiller	Programme mixte (logements - Bureaux - Activités)	2022-2025	OUI	6 000 000	Fonds friches	
Opération "Mille Cafés"	Wuenheim	Wuenheim	Réouverture d'un restaurant	2022	NON			
Vidéo protection	Wuenheim	Wuenheim	Sécurisation d'endroits stratégiques de la commune	2022	OUI	70 000	DETR	

Actions ORT

CONTRATS à intégrer : CLS, CTG à venir